PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DU 29 SEPTEMBRE 2025

Session ordinaire

(soumis à l'approbation du prochain conseil communal)

Heure de début : 19H00 - Heure de fin : 21H20

Participants :

Titulaires présents *:* Mrs Mmes JURETTIGH Arnaud, LETELLIER Dominique, TRIQUENOT Caroline, GAVOILLE Olivier, FRANÇOIS Hélène, DUDORET Annabel, ROCH Lucie, DIDIER Philippe, GUILBERT Denis.

Procuration : M. STAEHLY Freddy a donné procuration à Mme CARAVATI-BRESSON Maryline

Animateur : Mme CARAVATI-BRESSON Maryline

Secrétaire de séance : Mme TRIQUENOT Caroline

Le quorum est atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer en exécution des articles L. 2121-7 et L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 1er septembre 2025
2. Assiette des coupes, leur dévolution et destination
3. ATDO : suivi de chantier
4. Travaux sylvicoles (ajourné)
5. Renouvellement de la convention de Chasse (ajourné)
6. Subvention écoles de Saint-Germain
7. Proposition d'acquisition de la parcelle B 159
8. Prévision de travaux Route de Lure

Relevé des avis ou des décisions :

1 -Approbation du procès-verbal de la séance du 1er septembre 2025

Mme la Maire demande aux membres de l'assemblée délibérante s'ils approuvent le procès-verbal du 1er septembre 2025 . Le PV est approuvé à l'unanimité.

2 - Assiette des coupes, leur dévolution et destination :

Madame la Maire expose que les particuliers demeurant à Saint-Germain pourront bénéficier de lot d'affouage sur pied dans les parcelles communales au titre de la période 2025-2026.

Entendu le rapport de Madame la Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil approuve tous ces points et autorise Madame la Maire à signer tout document afférent.

3 - ATDO : suivi de chantier

Madame la Maire informe les membres du Conseil Municipal de la proposition de prix de de l'Office National des Forêts pour une assistance technique concernant les bois façonnés :

Assistance technique à donneur d'ordre - chantier du domaine - exploitation forestière et ressource bois - suivi et réception de chantier, cubage et classement si nécessaire pour un volume estimatif de 800 m3, sur les parcelles 6-18-27-31 et chablis et diverses pour un montant HT de 3200.00€ HT.

Les membres de l'assemblée délibérante acceptent à l'unanimité l'offre de l'ONF et autorise Mme la Maire a signé toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

4- Travaux sylvicoles

Sujet ajourné.

5- Renouvellement de la convention de Chasse

Madame la Maire présente le projet de renouvellement de la convention de Chasse ACCA concernant l'occupation de la forêt communale. Elle précise que l'association aurait dû demander le renouvellement 6 mois avant la date butoir, fixée au 27 novembre 2025 mais qu'une fois cette règle rappelée au Président de l'ACCA, celui-ci l'a déposée.

Malgré le retard, Madame la Maire, consciente des intérêts agro-sylvo-cynégétiques engendrés par les activités de la chasse, souhaite que soit renouvelée la convention.

Mme la Maire précise que la convention devra être respectée et qu'un respect mutuel entre les élus de la commune et les membres de l'association serait bénéfique à une bonne cohésion.

À l'issue de ce sujet et en accord avec l'assemblée délibérante, il est convenu de procéder à une rencontre entre le Président de l'ACCA et ses membres et les élus communaux afin d'établir ensemble une nouvelle convention.

6 - Subvention écoles de Saint-Germain

Mme la Maire informe l'assemblée de la demande de subvention reçue de la part de la directrice de l'école maternelle au profit de la Coopérative scolaire de Saint-Germain.

Entendu le rapport de la Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil décide d'accorder une subvention de 700 euros pour l'année 2025 et autorise Mme la Maire a effectuer les opérations nécessaires.

7 - Proposition d'acquisition de la parcelle B 159

Mme la Maire rappelle à l'assemblée délibérante que lors de la séance du 1er septembre du Conseil Municipal elle avait fait part de son souhait d'acquérir la parcelle B159 d'une surface de 7 157m2 située devant le lavoir, Route de Lantenot à Saint-Germain.

En effet, ce terrain représente un intérêt écologique dans le cadre de la préservation de l'écosystème. Le prix de vente de cette parcelle était fixé à 2 000 euros auxquels s'ajouteraient les frais de notaire. Le sujet avait été reporté dans l'attente d'une négociation supplémentaire avec le cédant.

Négociation faîte, le cédant accepte de fixer le prix d'achat de la parcelle à 1700 euros auxquels s'ajouteront les frais de notaire. Le Conseil donne son accord pour l'achat de la parcelle à l'unanimité.

8. - Travaux Route de Lure

Mme la Maire informe les membres du conseil municipal de son souhait de faire procéder à des travaux de réfection de trottoirs sur la route de Lure, depuis l'entrée du village côté Lure l'intersection avec la rue de la Neuvelle.

Elle donne la parole à M. Arnaud JURETTIGH afin qu'il donne des précisions tant en termes de faisabilité que de coût pour la collectivité.

En effet, d'après le devis de BC2I le coût total devrait s'élever à 199 644 euros.

Suite à la validation des travaux, la commune pourrait prétendre à obtenir des subventions de la part de l'AD, la DETR, et également de la CCPL.

L'assemblée délibérante donne son accord de principe sur les travaux envisagés, le sujet sera abordé à nouveau ultérieurement.

Sujets divers :

a/ Point sur les travaux au foyer rural :

Le Cabinet ECA a fait parvenir à la Mairie le suivi financier de cette opération.

Mme la Maire donne la parole à Mme Caroline TRIQUENOT qui présente cette situation.

Le déroulement des travaux se passent bien.

M. Denis GUILBERT informe l'assemblée que la pose des luminaires, de la VMC est terminée.

Les plaquistes vont finir les enduits, la réfection de la scène, les faux plafonds.

Pour la pose du carrelage, la grande salle reste à faire.

La date de fin de travaux est maintenue à fin octobre 2025.

b/ Planning travaux pylône SFR :

La société SFR a fait parvenir en mairie le planning d'exécution des travaux de pose du pylône qui sera le suivant :

- Semaine 40 : massif avec l'entreprise avec BETF
- Semaine 44 : mise en place de plaques avec DESSOLIN
- Semaine 45 : assemblage et grutage du pylône avec AMCP
- Semaine 46 : démontage des plaques avec DESSOLIN

Soit la période du 29 septembre au 16 novembre 2025.

c/ Opération Brioches ADAPEI 2025 :

Madame la Maire informe le Conseil Municipal que les dates de vente des brioches (au prix unitaire de 6 euros) sont les suivantes :

- Vendredi 10/10 avec une équipe composée de Lucie Roch et Maryline Caravati-Bresson
- Samedi 11/10 avec deux équipes : Stéphanie et Florian Riccio et Annabel Dudoret et Hélène François pour la seconde équipe.

Afin d'informer les habitants, un panneau pocket est prévu.

d/ Tirage lots de bois affouagistes :

M. Dominique LETELLIER informe que la date du tirage au sort des lots de bois pour les affouagistes est fixée à samedi 8 novembre 2025 à 9h, salle du Conseil 4 rue des écoles.

e/ Les dates à retenir :

- Opération Brioches 2025 : vendredi 10 et samedi 11 octobre
- Tirage lots de bois affouagistes : samedi 8 novembre à 9h
- Décorations de Noël : lundi 8 décembre
- Distribution des colis aux Aînés : samedi 13 décembre

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au lundi 27 octobre 2025.

Le secrétaire de séance, La Maire,

TRIQUENOT Caroline CARAVATI-BRESSON Maryline